

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.**

3 heures 18 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
4 — 35 — — soir, Express.  
6 — 56 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.**

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 57 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. . 75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

**Chronique Politique.**

On lit dans le *Pays* :

Le désarroi est de plus en plus dans la chambre des représentants belges. La machine gouvernementale a perdu son équilibre lors des dernières élections catholiques, et vraiment cela fait peine de voir le mal que l'on se donne pour le lui faire retrouver.

Nous rapporterons ici un incident assez curieux de la séance du 2.

Au moment où M. Rogier parlait contre M. Deschamps, on lui fit remarquer, en pleine péroraison, que M. Deschamps était absent. Sans ajouter une parole, M. Rogier se rassit.

On se rappelle que récemment, en Prusse, de Bismark sortit de la chambre pendant qu'un orateur tonnait contre lui, et faillit ainsi le réduire au silence. Plus récemment encore, à la chambre des communes, M. Layard fit cesser une discussion et ajourner un vote, sous prétexte que lord Palmerston avait la goutte. Enfin, il y a trois jours, lord Palmerston, guéri cette fois, voulut arrêter l'éloquence de M. Disraeli, qui attaquait la politique étrangère, en disant que le comte Russell n'était pas là pour se défendre.

Cela paraît être un procédé introduit depuis peu dans les usages parlementaires. Toutes les fois qu'une discussion animée s'engage, le personnage le plus directement intéressé s'absente, et l'on passe à autre chose.

En Angleterre du moins il est rare que l'on renouvelle un débat ainsi interrompu. En Belgique on est plus méthodique, et M. Rogier,

qui s'était tu en apprenant l'absence de son opposant, a repris la parole quand M. Deschamps est rentré dans la chambre; et a répété mot à mot son discours avec le même entraînement sympathique, la même chaleur d'improvisation.

La guerre dano-germanique est décidément pleine d'incidents étranges. C'était, au début, un engagement fort sérieux entre une corvette danoise et un escadron de hussards prussiens. Plus tard, nous avons vu la Prusse se révéler comme puissance maritime méditerranéenne, et les feuilles de Berlin menacer la flotte anglaise.

Aujourd'hui nous apprenons que la canonnière autrichienne *Velebich* a capturé un navire danois, chargé de café, et l'a laissé à Céphalonie. Voilà donc le roi de Grèce consignataire pour le compte de l'Autriche d'un navire enlevé à la marine de son père le roi de Danemark!

Si nous devons en croire la correspondance Havas, M. de Bismark ne se serait pas permis d'adresser de douces admonestations au maréchal Wrangel pour avoir violé le territoire danois. Il paraîtrait, au contraire, que c'est le maréchal qui aurait envoyé de sévères remontrances au gouvernement prussien pour n'avoir pas rectifié officiellement la déclaration de lord Palmerston à ce sujet.

Le correspondant de l'agence Havas croit cependant savoir que l'on est parvenu à apaiser la juste colère du maréchal.

Voilà une nouvelle qui ne peut manquer de tranquilliser l'Europe.

Le *Daily-News* avoue qu'il ne faut plus

compter sur la conférence, et que, d'ailleurs, il n'y aurait rien à attendre d'une assemblée de ce genre.

La *Børsenhalle* déclare qu'à Vienne on a grande confiance dans la réunion de la conférence, et que, plus que jamais, on sent la nécessité de rentrer dans la voie pacifique.

Allons! décidément ce n'est pas exclusivement dans les journaux qu'il faut chercher la lumière.

Si nous devons en croire quelques journaux alarmistes, « la seconde allumette » de l'Europe, — les Principautés danubiennes, — serait sur le point de prendre feu. Pour nous, tout ce bruit d'armes, tout ce fracas diplomatique, qui se font là-bas, ne nous inquiètent pas outre mesure. Nous connaissons l'Orient, et le peu de consistance et d'énergie du prince Couza.

Des bruits pessimistes ont cours sur la situation générale. Nous ne saurions trop mettre le public en garde contre ces rumeurs exagérées que rien dans les faits connus ne justifie aujourd'hui.

**BULLETIN DE LA GUERRE.**

Les Prussiens ont renoncé à enlever d'assaut les fortifications de Düppel; ils ont commencé un siège en règle de cette place.

Le 1<sup>er</sup> mars, dit une dépêche, les Danois ont brûlé les fermes qui se trouvaient en avant de leurs lignes pour enlever tout abri aux assaillants.

Le 2 mars, les Prussiens ont tenté une reconnaissance des fortifications. On se souvient que celle du 22 février avait échoué; la neige

tombant à gros flocons et la résistance des Danois les avaient forcés à la retraite.

Cette seconde tentative a été très-ardente, très-vigoureuse, mais nous en ignorons le résultat. Il ne s'agissait, du reste, que de reconnaître les abords de la longue forteresse.

Du côté de Rokebull, le 1<sup>er</sup> mars, une petite reconnaissance a été essayée. Elle a eu si peu d'importance que les Prussiens n'ont eu qu'un lieutenant blessé.

La marine danoise continue à manœuvrer autour d'Alsen et à croiser sur les côtes allemandes.

On écrit de Copenhague que des adhésions à la cause du Danemark parviennent chaque jour au gouvernement de tous les points de la Suisse. Des comités se forment dans les cantons dans le but de faire une active propagande.

De nombreux volontaires suédois arrivent incessamment en Danemark pour prendre du service. La plus grande partie est envoyée à d'Alsen, où s'accumulent les moyens de défense. Ceux qui ont déjà servi dans l'armée suédoise entrent immédiatement dans l'armée active avec leur grade.

Nos correspondances d'Italie confirment la nouvelle que nous avons donnée de l'envoi de contingents autrichiens en Vénétie et dans le quadrilatère.

Chaque jour, à Vienne, il y a des réunions de généraux et de fonctionnaires du ministère de la guerre sous la présidence de l'empereur François-Joseph.

**FEUILLETON.**

**LE BOULIER DE LA Foudre**

NOUVELLE HISTORIQUE.

(Suite.)

A la faveur d'une nuit obscure, il part de Marseillan avec une escadrille de chaloupes, pénètre sans bruit dans le port suédois, et, grâce à une série de hardis stratagèmes, non seulement il reprend ses navires, mais il s'empare en outre de cinq galères ennemies.

Cet incroyable coup de main fut le dernier exploit naval de Tordenskjold, dont le frère Gaspard, qui avait généreusement marché sur ses traces, venait d'être promu au grade de contre-amiral, lorsque l'armistice de 1720 suspendit les hostilités.

Péder Wessel, le Bouclier de la foudre, écrivit le jour même à sa famille, fixée alors dans la province de Berghen :

« Père, mère, sœur Menna, et vous tous, frères et sœurs, je vais enfin vous révoir! Le roi daigne m'accorder un congé de quelques semaines. Dieu soit loué! je pars. Gaspard, qui me précède, ne me de-

vancera que de vingt-quatre heures. »

— Bientôt, bientôt je reverrai donc mon pauvre petit Péder! s'écrie Mme Wessel avec transport. Avec quelle joie j'embrasserai celui que le ciel, par un miracle, daigne me rendre sain et sauf après tant de combats terribles!

Le patriarche Johan Wessel ouvrit les saintes Ecritures, et lut successivement l'histoire de Joseph, fils de Jacob, et celle de Judas Machabée.

Menna, en les écoutant, pleurait non sans murmurer le nom de Péder, son frère bien-aimé.

**VII. — RETOUR DANS LA FAMILLE.**

On admire et l'on aime les guerriers qui, d'un cœur vaillant, exposent leur vie en remplissant leurs devoirs, en défendant leur patrie, en servant loyalement leur prince et leur nation; — on maudit le fléau de la guerre, le seul dont les hommes pourraient se préserver si leur sagesse avait la stricte équité pour base.

La paix, que le christianisme prescrit et que les passions humaines repoussent, — la paix, bienfait divin pour les peuples, — la paix qui devrait être l'objet sacré d'une alliance permanente entre toutes les nations prétendues civilisées, — la paix n'arrive

jamais, hélas! qu'après les catastrophes barbares de la guerre.

Celle qui fut conclue en 1720 mit, on l'a vu, un terme aux exploits du vice-amiral Tordenskjold, le Bouclier de la foudre; et l'on put affirmer que ses grands services contribuèrent aux conditions favorables obtenues par la couronne de Danemark.

Le jeune héros s'était hâté de partir pour aller visiter ses vieux parents.

Par lui, l'aisance régnait au sein de la famille Wessel. Loin, bien loin d'elle, les heures douloureuses de Drontheim. Le juge de paix, honoré comme père du plus valeureux des officiers de mer, était entouré de l'estime de ses concitoyens, il jouissait dans une douce retraite d'un repos dû à ses longs labeurs, et voyait approcher avec sérénité l'heure de comparaître au tribunal de la justice céleste.

Péder avait doté ses sœurs, qui se marièrent toutes, à l'exception de Menna, l'ange du foyer. Par son crédit personnel auprès du roi, il avait obtenu pour la plupart de ses frères des positions honorables. Olof, Gustaf et deux autres, après avoir étudié le droit à Copenhague, étaient devenus magistrats en Norvège. Six autres étaient marins, et parmi ceux-ci Gaspard, qui, s'étant signalé de son côté, avait glo-

rieusement conquis le grade de contre-amiral.

La famille, accrue par les gendres, les brus et les petits-enfants de Johan Wessel, se trouva rassemblée autour du vénérable patriarche pour fêter la bienvenue de celui qui portait le nom royal et populaire de Bouclier de la foudre.

On avait abattu trois cloisons pour agrandir la grande salle au milieu de laquelle était dressée la table.

A l'extrémité se trouvaient les sièges de l'aïeul et de l'aïeule, qui attendaient impatients. Tout à coup le contre-amiral Gaspard, entrant avec précipitation, cria d'une voix joyeuse :

— Il vient! il vient! Menna, toi, celle d'entre nous qu'il aime le mieux, sois la première à le recevoir.

Olof et Gustaf, les deux aînés, allèrent soutenir les pas chancelants de leur père. Gaspard offrit à sa mère l'appui de son bras martial.

La famille entière, assemblée sur le perron, vit Tordenskjold descendre de cheval et presser entre ses bras sa sœur bien-aimée, puis la prendre par la main, gravir avec émotion les marches de la demeure paternelle et plier le genou devant le grave Johan Wessel.

— Mon père, dit-il d'une voix frémissante,



Un journal de Turin fait une description navrante de la détresse extrême à laquelle est réduite la Hongrie. Ce malheureux pays en est arrivé au dernier degré de souffrance et d'épuisement. Il meurt littéralement de faim.

A la suite d'une sécheresse extraordinaire, la contrée située sur les deux rives de la Tisza a eu ses fourrages perdus, son bétail détruit, sa récolte brûlée, anéantie. Le pays surnommé le grenier d'abondance de la Hongrie, voire même de l'Europe, ressemblait l'été dernier au désert, où, sur un sol desséché, on ne voyait que les cadavres des bestiaux. A l'heure qu'il est, il n'existe guère dans cette région ni chevaux, ni bêtes à cornes, ni porcs, ni moutons. Tout est mort, ou presque tout.

Au commencement, on avait donné à manger aux bestiaux le blé qui, ne dépassant pas un demi-pied de haut, dépourvu de grains et même d'épis, était perdu d'avance pour la récolte. Quand cette ressource vint à manquer, rien ne put plus arrêter le fléau. Ce qui avait résisté à l'épizootie qui depuis deux ans sévit dans le pays succomba à l' inanition.

Après les bêtes est venu le tour des hommes. L'année précédente déjà, la moisson ayant été mauvaise, les provisions ne suffirent pas jusqu'à la nouvelle récolte, de sorte que, dès le printemps, les privations commencèrent à se faire sentir à un grand nombre de familles. Dans un pays dont, pour ainsi dire, l'unique industrie est l'agriculture, le défaut des produits du sol équivalait à une disette générale.

Tout le monde souffrant, la charité locale se vit bientôt insuffisante et les malheureux abandonnèrent en masse leurs foyers, à la recherche de travail et d'un morceau de pain. Les uns se dirigèrent vers les contrées moins maltraitées, les autres, heureusement peu nombreux, poussèrent jusqu'au delà des frontières, en Moldo-Valachie. Mais ceux-ci ne trouvèrent que d'amères déceptions et revinrent sur leurs pas, plus misérables qu'ils n'étaient partis.

Déjà bien grandes jusqu'alors, les souffrances devinrent pires à l'entrée de l'hiver, plus rigoureux que d'ordinaire : le 17 janvier, par exemple, le thermomètre marquait 17 degrés à Pesth et 24 1/2 à Kolosvar. Le peu de travaux qu'on avait pu entreprendre ayant dû être suspendus, et les ressources de la bienfaisance s'épuisant de plus en plus, le dénûment vient d'atteindre des proportions effrayantes. Ainsi on mande de Srabadka que sur 60,000 habitants il y en a un tiers inscrit sur la liste des indigents, et voici ce qu'écrivait au journal *Jdol Tanuja* le supérieur du couvent de Srolnok :

« On a enterré ici, le 18 de ce mois (février), la première victime de la famine. D'autres cas de mort, dus à la même cause, ont été signalés depuis. Le nombre des indigents dépasse 5,000. Il n'est pas possible que la ville suffise

comme vous m'avez béni le jour de mon départ, il y a quinze ans, daignez me bénir à mon retour sous votre toit.

Le vieillard étendit sa main, et après l'avoir solennellement béni et embrassé :

— Comme je te le promis, il y a quinze ans, mon fils, tu retrouves ici notre affection à tous, — non parce qu'avec l'aide de Dieu le roi t'a fait grand et illustre, — pauvre et obscur, tu recevrais le même accueil, — mais parce que, dans la prospérité aussi bien que dans la misère, tu n'as cessé par ta conduite de te rendre digne de notre tendresse. D'autres admirent tes combats et chantent ta valeur guerrière. La Norvège et le Danemark t'applaudissent. Tu es le vainqueur de Dync'ken, de Narstrand et de Carlsteen; tu as été la terreur de nos ennemis, tu as mérité par ton courage l'anoblissement sous le nom superbe de bouclier de la foudre. Certes, ces succès ont profondément touché le cœur de ton père; mais ce qui l'a touché bien davantage, c'est ta soumission à ses ordres et ta résignation quand, enfant abandonné, tu refusais d'emprunter en son nom quelques risdales pour apaiser ta faim. Ce jour-là, succombant à la souffrance, tu as préféré mourir à manquer à tes promesses; c'est pourquoi,

à leur entretien, et nous ne recevons guère de secours de nul part. Le comité de Pesth nous a bien envoyé 500 pains, mais cela n'a fait qu'un quart de livre par tête, et cela doit suffire pour huit jours. Notre couvent est à bout de ressources : nous-mêmes n'avons plus de pain, et sommes obligés d'éconduire des centaines d'affamés.

« Depuis trois mois, j'ai distribué pour 2,000 florins de vivres, somme que j'ai empruntée, et Dieu sait quand je pourrai la rendre. A présent nous souffrons nous-mêmes de la faim, et nous allons périr ensemble avec nos fidèles, à moins que Dieu ne nous sauve par un miracle. Des centaines de malheureux sont déjà tombés malades, tandis que des centaines rôdent dans les rues, demandant du pain devant les portes fermées. »

Ce triste tableau, on le retrouve partout, à peu de chose près, dans la Basse-Hongrie, dans les villes comme dans les campagnes, sur un territoire comprenant une population d'environ trois millions d'âmes. (Le Pays).

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

Une dépêche de Londres confirme la nouvelle de la prochaine arrivée du roi des Belges dans cette capitale.

Des affaires de famille motivent en apparence le voyage du roi Léopold, mais nous croyons qu'il a été décidé par la gravité de la situation politique.

— Un arrêté de M. le maréchal duc de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie, vient d'organiser un service météorologique dans nos possessions du nord de l'Afrique.

L'Observatoire d'Alger est chargé de centraliser les expériences faites chaque jour dans les stations actuelles. Les établissements tels que les directions des ports, l'artillerie, le génie, les ponts-et-chaussées, les hôpitaux militaires, les jardins d'acclimatation et les pépinières, transmettront à l'Observatoire leurs observations quotidiennes qui donneront lieu à un travail d'ensemble.

— Il résulte d'un tableau inséré au *Moniteur de Bologne* que le nombre des soldats italiens, actuellement sous les drapeaux, serait le suivant : Infanterie, 5/7 du total, soit 275,000; bersailleurs, 1/15, soit 50,000; cavalerie, 1/15, soit 24,000; artillerie, 1/15, soit 50,000; génie, train et administration, 1/17, soit 25,000. Total, 382,000, plus 22,000 carabiniers royaux : total 404,000. Dans ce chiffre important ne sont pas compris les réfractaires et les déserteurs.

Nous avons sous les yeux une lettre adressée à sa famille par un soldat du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie danoise. Elle contient sur l'affaire

mon fils, tu as été miraculeusement protégé par le ciel. Plus tard, quand tu as commencé à gagner ta vie, loin de te rappeler avec amertume ces heures de dénûment, tu t'es souvenu que nous étions pauvres. Jeune officier, tu vivais de la grossière ration des matelots, pour nous envoyer ta solde. Plus tard, enfin, quand est venue ta grande prospérité, tu nous as tous comblés de bienfaits. Aussi, mon cher fils, que la Norvège et le Danemark soient fiers de leur vice-amiral Tordenskjold, moi et ta mère, mon enfant, nous sommes fiers avant tout de la noblesse de ton cœur.

— Trop, mon père, trop! murmurait le jeune amiral, dont les joues se baignaient de larmes.

Il était dans les bras de sa vieille mère, qui pleurait aussi de joie et de tendresse. Ses frères et ses sœurs s'approchaient pour l'étreindre à leur tour. Et la blonde Menna, défaillante de bonheur, avait besoin d'être soutenue par ses sœurs aînées.

Enfin le vénérable patriarche ayant récité le *Benedicite*, on s'assit à table.

Péder fut placé à côté de Menna, entre son père et sa mère, vis-à-vis du contre-amiral Gaspard.

La carrière entière de celui que ses glorieux services avaient si longtemps éloigné du foyer paternel

d'Oversée des détails qu'on ne lira pas sans intérêt.

Vendredi, à neuf heures du soir, j'étais au milieu de mes camarades. Nous nous félicitions d'être sortis sains et saufs du sanglant combat qui avait eu lieu dans la journée. Les pipes étaient allumées; nous causions de l'affaire de Bustrup, à laquelle j'ai pris part, comme vous savez.

Tout à coup un sergent s'écrie : « A vos rangs! » En un moment, nous sommes tous sur pied. Notre compagnie comptait 4 officiers, 10 sergents, 16 caporaux, 181 soldats. Notre brave colonel Beck, à cheval devant le front du régiment, nous dit :

— Enfants! vous allez avoir une rude besogne, mais je sais que je puis compter sur vous! — Par le flanc gauche, en avant! marche!

Je ne parlais pas, je m'attendais à des scènes horribles. L'imagination resta encore au-dessous de la réalité. Comment cette nuit s'est-elle passée? Son souvenir me reste comme un affreux cauchemar. En trois jours, je n'avais pas dormi quatre heures, machinalement je suivais la compagnie.

Je me rappelle vaguement une maison isolée où j'ai bu une tasse de lait glacé, tandis que les chevaux, les prolonges, les canons, défilaient dans la nuit comme une procession de fantômes.

A huit heures du matin nous arrivions à un petit village : une vieille femme me donna une tasse de café ou plutôt de chicorée qui me sembla le régal le plus délicieux. Je mangeai un morceau de biscuit dur comme la pierre et une ration de porc à demi gelé. Ce repas me rendit mes forces.

Après une heure de halte, on se remit en route. Le chemin était encombré de charriots renversés et de canons dont les affûts étaient brisés. Un régiment de dragons nous dépassa; il prit à travers champs, les chevaux buttaient sur le verglas de la route.

A midi, on s'arrêta encore. Ma compagnie était à quelque distance de la ville, quand mon sergent me dit : « Entendez-vous les Autrichiens? » On entendait à une certaine distance le roulement de l'artillerie et le pas des chevaux.

— Halte! nous crient les sous-officiers. — Au galop les prolonges! Si les chevaux ne peuvent les enlever, coupez les traits et en avant! On obéit. Le canon ennemi s'approchait de plus en plus. Il grondait à nos oreilles comme un tonnerre.

— Attention! fantassins, face à l'ennemi! Le 9<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> régiment nous dépassent en criant « Hourrah! » La division tout entière se dirige vers le nord, nous demeurons seuls.

— Camarades, nous dit le colonel Beck, le général compte sur vous. Si nous pouvons tenir ici trois heures, nous sauvons le reste de l'armée. Ne tirez qu'à bout portant et ensuite à la baïonnette!

fut rappelée en sa présence. On se complut à redire chacun de ses traits de courage, depuis l'époque où il faisait, comme mousse, le voyage des Indes, jusqu'à son dernier coup de main de Nyelsbourg; depuis le temps où il montait le léger corsaire l'*Ormen* pour le compte du baron Lovendal, jusqu'à son commandement des escadres du roi Frédéric IV. Pas un de ses frères, pas une de ses sœurs, qui ne connût tous les détails de son existence héroïque. Les enfants, qui le regardaient avec de grands yeux enflammés d'admiration, avaient été bercés au récit de ses surprenantes aventures, et souvent leurs questions naïves pénétraient en son cœur comme des fleches. Il voyait sa propre gloire planant sur la maison de son père. Il recevait la plus belle et la plus touchante des récompenses.

— Pour un tel accueil, s'écria-t-il, cent ans de dangers non interrompus ne suffiraient pas! Après un tel accueil, on a vécu assez, on peut mourir!

Menna posa la main sur sa bouche, d'où venaient de sortir des mots de funeste augure.

— Il faut vivre au contraire! dit-elle en pâissant, vivre pour nous, pour ton roi, pour ton Dieu!

— Frère, ajouta Gaspard Wessel, la paix, qui n'est pas encore signée, ne durera pas toujours, et, même

— Comptez sur nous, colonel, on fera son devoir.

— Mes enfants, je vous connais bien. Nous primes position sur un petit plateau qui dominait la route. Les Allemands arrivaient. Un régiment de cavalerie et une batterie d'artillerie arrivaient au galop. Boum! un boulet passe entre mon voisin et moi; il ricoche à vingt pas derrière nous. Un cri de douleur nous prouve qu'il n'a pas manqué son but.

Une demi-heure après, nous formions le carré. Les dragons autrichiens se ruaient sur nous, le pistolet et le sabre au poing.

— Ne bougez pas! visez bien! — Feu! Une ligne de flamme enveloppe le carré sur lequel se brisent les charges de cavalerie, tandis que les boulets ennemis labourent les rangs.

Cette lutte durait depuis deux heures. Nos rangs commençaient à s'éclaircir. L'ennemi, fatigué, nous laissa reposer un moment. Derrière moi une voix douce murmura : « Adieu, ma pauvre Marie, adieu, mes chers enfants! »

C'était un brave camarade, un de nos voisins de Roeskilde. Il recevait chaque jour une lettre et répondait chaque jour; je lui pris la main et lui dis : « Dieu n'abandonne jamais ni la veuve ni l'orphelin. »

— Merci! me dit-il. Et il rechargea son fusil. Je puis vous annoncer avec plaisir que ce brave homme est encore en vie.

Le jour tombait. L'ennemi multipliait ses charges. Une de nos compagnies fut enfoncée, ce fut un terrible moment; les sabres se heurtaient aux baïonnettes et on se battait corps à corps. Notre carré demeura ferme comme un roc, l'ennemi nous chargea plus de vingt fois. J'avais épuisé mes cartouches, je vidais les gibernes de mes camarades morts.

Enfin la nuit vint, la neige redoubla; nous reculâmes lestement. Nous traversions les bois et les villages, et de temps à autre nous exécutions un retour offensif contre les dragons allemands.

Entre huit et neuf heures nous arrivions à Flensburg. Nous nous y reposions deux heures; un steamer vint nous chercher pour nous conduire à Sonderbourg.

Notre brave régiment n'était plus qu'un débris; il manquait plus de cinquante hommes à ma compagnie. Mais, Dieu merci! beaucoup de nos camarades ont déjà rejoint le drapeau.

Un colonel est venu à notre rencontre et nous a salués ainsi : « Dieu vous bénisse! braves soldats du 1<sup>er</sup> régiment! » Quand nous passions devant le front des divisions, elles criaient : « Hourrah! » les drapeaux s'abaissaient devant nous.

*Lettre de Mme la marquise de Bréhan.*

Paris, ce 17 avril 1862.

Monsieur, — par suite d'une maladie du foie, j'ai

en temps de paix, un marin trouve de nombreuses occasions de signaler son courage.

— Il me reste beaucoup à apprendre; j'irai visiter les ports d'Europe, et surtout l'Angleterre, excellente école pour un officier de marine; et puis, j'ai d'autres raisons pour faire ce voyage.

Peder venait de balbutier; Menna, cette fois, sourit et parla tout bas à l'oreille de sa mère.

Autour de la grande table continuaient les récits merveilleux de batailles, de coups de main et de stratagèmes, inépuisables sujets connus de tous, mais dont aucun ne pouvait se lasser. Malgré lui, le jeune amiral ne perdait pas une parole; par instants, son cœur battait si violemment, que tout son corps se frémissait; par instants, il plaçait les mains sur son visage pour déguiser son émotion croissante.

— Frères et sœurs, dit-il enfin, grâce! Ne faites plus de moi tant d'éloges!... Assez! assez! J'ai placé ma confiance en Dieu, comme notre vénérable père me l'avait ordonné, et Dieu, voyant en moi le fils de son pieux serviteur, a daigné me protéger.

Alors, remplissant son verre :

— A Joban Wessel! dit-il. Un moment après, il porta un toast à ses bienfaiteurs : — au baron de Lovendal, qu'il se promet



tais tombée dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire ou d'écrire; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières; j'étais d'une tristesse mortelle. Plusieurs médecins anglais et français m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause j'ai voulu essayer de votre farine de Santé. Depuis trois mois, j'en fais ma nourriture habituelle. La *Revalescière* Du Barry est bien nommée, car béni soit le bon Dieu! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise DE BRÉHAN. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS; 77, REGENT STREET, LONDRES; et 12, RUE DE L'EMPEREUR, BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. Contre bon de poste. — Dépôts à Saumur, chez MM. A. PIERRE, pharmacien; DAMICOURT, pharmacien; PASQUIER, pharmacien; COMMON, rue St-Jean, 25, PERDRIAU, pharmacien, place de la Bilange, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (429)

## Chronique Locale.

Quelque disposé qu'on nous trouve à admettre dans nos colonnes tout ce qui touche aux intérêts de notre ville, intérêts qui nous sont aussi chers qu'à tout autre, nous n'avons pas dû pour cela renoncer en pareille circonstance, à notre droit d'appréciation à tous les points de vue: forme, fonds et opportunité. C'est dire que si nous arrivons par fois de ne pas accorder une insertion réclamée, c'est que par l'un des motifs ci-dessus, nous aurons cru ne pas devoir l'admettre. De la complaisance et du bon vouloir, avec des formes, on en trouvera toujours chez nous; mais de la pression, nous n'en subissons jamais, et nous saurons même écarter des sollicitations quelquefois tellement instantes, qu'elles seraient de nature à gêner la parfaite liberté que nous entendons nous réserver toujours.

M. le Maire de Saumur vient de prendre un arrêté concernant les trottoirs, qui a été favorablement accueilli par notre population et a été l'occasion d'une réflexion dont la justesse frappera l'administration.

Toutes les routes qui rayonnent autour de notre ville sont dotées de beaux et magnifiques trottoirs qui embellissent les différentes entrées de Saumur, mettent les promeneurs à l'abri des chevaux, charrettes, voitures, et qui de plus ont l'immense avantage de procurer aux piétons une voie toujours propre, quel que soit l'état de la chaussée.

Les routes de St-Lambert, du Mans, du Chapeau, de Dampierre, ont le leur. Le Pont-Fouchard est également favorisé sous ce rap-

port, et ses trottoirs s'étendent fort loin sur les routes de Montreuil et de Doué.

Dans toute cette nomenclature, il n'y a donc que la route de Varrains qui ne figure pas, et c'est peut-être celle où le besoin d'un trottoir se fait le plus impérieusement sentir. Cette voie, très-fréquentée, est souvent très-boueuse; et cependant chaque jour elle est parcourue par un cortège nombreux de parents et d'amis, proprement vêtus, qui conduisent un des leurs au cimetière. Chaque jour, quelques personnes font le trajet de Saumur au champ-de-repos, pour aller prier sur une tombe, et c'est encore la route que suit le clergé lorsqu'il accompagne un cercueil.

Il est donc utile qu'un trottoir soit établi le long de cette chaussée, jusqu'au cimetière, pour procurer aux piétons qui remplissent tous un devoir, un chemin viable, quel que temps qu'il fasse et quel que soit l'encombrement de la route.

Il suffira de signaler cet état de choses à l'administration municipale et à celle des Ponts-et-Chaussées, pour que d'un commun accord elles apportent un prompt remède à un inconvénient qui ne subsiste que parce qu'il n'a pas été porté à leur connaissance.

Nous devons ajouter que, depuis quelques années, il est une époque où la circulation est presque dangereuse dans la rue du Pressoir-St-Antoine. Pendant le mois qui précède les courses et les jours de courses, cette rue est parcourue par nombre de voitures et de chevaux, et les passants ne sont pas protégés contre ce mélange confus de véhicules et de cavaliers. Un trottoir remédiera facilement à cet inconvénient et pourra prévenir de fâcheux accidents.

Par décret du 27 février dernier, Sa Majesté l'Empereur a nommé M. J.-F. Métyer, principale clerc de M<sup>r</sup> Bodin, avoué à Saumur, aux fonctions de notaire à la résidence de Parné (Mayenne).

Les opérations des conseils de révision auront lieu comme les années précédentes, de la seconde quinzaine d'avril à la seconde quinzaine de mai.

A cette occasion, de même que l'an dernier, des conférences affectées à l'étude et à la solution des affaires locales, réuniront au chef-lieu de canton, sous la présidence des préfets, les maires des communes.

Une décision impériale du 20 mai 1860, portant réorganisation de l'Ecole de cavalerie, admet chaque année à suivre les cours de cet établissement cinquante cavaliers élèves qui entrent dans l'armée par voie d'engagement volontaire contracté à Saumur.

L'examen des élèves de cette catégorie est passé à Saumur, du 3 au 4 octobre de chaque année.

— Mon combat en musique, soit! s'écria gaiement le jeune amiral en jetant à la dérobée un regard sur son fidèle domestique Hartz Kold, qui, debout derrière lui, prenait depuis le commencement du souper une large part à ses émotions.

— On t'écoute, dit Menna.

— Si les Suédois n'étaient point des hommes vaillants, il n'y aurait aucun honneur à les combattre, aucune gloire à les vaincre, car il n'y a pas de mérite à remporter une victoire trop facile. A ce compte-là, mes enfants, les Suédois ont le droit d'être fiers de nous avoir si bien résisté à Stromstad, que je dus, à la fin, battre en retraite. Des bruits fâcheux coururent sur notre compte à Copenhague, où des ennemis moins loyaux que ceux des champs de bataille essayaient de me nuire dans l'esprit du roi. Je sollicitai un congé que j'obtins, je remis le commandement de mon vaisseau, le *Laaland*, au capitaine Rostgaard, et, avant de partir, je fis d'un coup de sifflet assembler sur le pont mon brave équipage:

« — Officiers, matelots et soldats, mes vaillants camarades, leur dis-je, je ne veux pas descendre de ce bord sans vous avoir hautement témoigné ma satisfaction et mon estime. Vous avez combattu sous mes ordres avec courage, vous avez servi avec loyauté

Les programmes des conditions d'admission sont déposés à la préfecture et aux sous-préfectures.

Le concours d'admission à l'Ecole impériale militaire s'ouvrira le 1<sup>er</sup> juin prochain, pour l'année 1864. La liste d'inscription sera close le 1<sup>er</sup> mai prochain, *terme de rigueur*. Cette inscription devra être faite à la préfecture du département où les candidats font leurs études.

Les compositions se feront, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin, dans toute la France.

Les candidats qui, dénués de fortune, prétendraient à une place gratuite ou demi-gratuite, à un trousseau ou à un demi-trousseau, doivent le faire connaître, *sous peine de déchéance*, au moment de l'inscription, par une demande remise au préfet du département où la famille réside. Cette demande, adressée au ministre de la guerre, devra être appuyée de renseignements détaillés sur les moyens d'existence, le nombre d'enfants et les autres charges des parents, ainsi que d'un relevé du rôle des contributions. L'insuffisance de fortune des parents sera constatée par une délibération du conseil municipal, approuvée par le préfet.

Les personnes qui désireront prendre connaissance de l'instruction détaillée de M. le ministre de la guerre pourront s'adresser à la préfecture et aux sous-préfectures.

VILLE DE SAUMUR.

### ARRÊTÉ concernant la circulation sur les trottoirs.

Nous, Maire de la ville de Saumur, officier de la Légion-d'Honneur, député au Corps-Législatif,

Vu les lois des 16-24 août 1790 et 18 juillet 1857;

Considérant que l'usage d'établir des trottoirs le long des rues, places, ponts, quais, etc., se généralise de plus en plus;

Qu'il importe dès lors de réglementer cette partie de la voirie;

ARRÊTONS:

ART. 1<sup>er</sup>. — Les trottoirs, dans toute l'étendue de la commune de Saumur, sont affectés à l'usage des piétons.

ART. 2. — Il est défendu de faire stationner ou circuler sur les trottoirs des voitures ou charrettes, attelées ou non, des brouettes, chevaux, boeufs, vaches, veaux, moutons ou animaux quelconques, pouvant nuire à la libre circulation des piétons.

ART. 3. — Toute personne portant une charge qui, par sa nature ou son volume, pourrait nuire à la circulation des piétons sur les trottoirs, est tenue de suivre la chaussée.

ART. 4. — Les contraventions seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

le roi et la patrie. En toute occasion, je vous promets de ne rien négliger pour vous être utile. Je vous dois mes succès. Les revers que nous avons essuyés devant Stromstad ne sauraient, sans injustice, vous être reprochés. Vous m'avez toujours obéi avec un zèle et une ardeur héroïques; que toute la responsabilité retombe donc sur moi seul, s'il y a eu des fautes commises...

Les braves gens m'interrompirent à ces mots en criant:

« — Non!... non!... Il n'y a pas eu faute!... Vous nous avez bien commandés. Vive l'amiral!... vive le roi! »

Je leur fis distribuer de l'argent, du tabac et une double ration de bière anglaise. Puis je descendis dans mon canot, tandis que du haut des vergues ils me saluaient par leurs hourras d'adieu. — Je passai ensuite quelque temps à Christiania, où, comme vous le savez, ma sœur Menna vint m'aider à liquider ma fortune, qui consistait surtout en marchandises prises sur l'ennemi. Enfin, je m'embarquai pour Copenhague sur une boucre armée de deux petits canons, l'une de mes dernières captures, et ma propriété personnelle, en vertu du règlement de répartition (La suite au prochain numéro.)

ART. 5. — L'exécution du présent arrêté est confiée à la surveillance de M. le Commissaire de police et de tous les agents de la voirie ou de la force publique.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18 février 1864.

Le Maire, LOUVET.

Vu:

Saumur, le 22 février 1864.

Le Sous-Préfet,

V<sup>o</sup> O'NEILL DE TYRONE.

Vu par nous, Préfet de Maine-et-Loire.

A Angers, le 26 février 1864.

BOURLON DE ROUVRE.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Les correspondances d'Allemagne, du Pays, sont généralement d'accord pour regarder comme probable le progrès de l'invasion austro-prussienne dans le Jutland.

Cette mesure aurait été arrêtée, à la suite d'un double conseil de guerre tenu à Berlin et à Vienne, en présence de M. de Manteuffel et du prince de Lichsteinstein. Elle s'explique par la résistance chaque jour plus énergique des Danois à Düppel.

Au delà du Rhin, on revient de plus en plus sur la question des traités secrets, et les organes officiels du cabinet de Berlin déplorent aujourd'hui, avec une vivacité expressive, l'attitude passive qu'a gardée autrefois la Prusse vis-à-vis des affaires italiennes.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

### BULLETIN FINANCIER.

La Bourse de Paris, qui avait pu se raffermir dans ces derniers temps, est livrée de nouveau au découragement, sous l'influence des événements politiques. La liquidation, opérée dans des circonstances aussi défavorables, ne pouvait pas être bonne pour les acheteurs. Il ne faut donc pas s'étonner que la rente se soit rapprochée de 66 fr., mais il convient aussi de ne pas perdre de vue que le coupon de 75 cent. va être détaché dans quelques jours.

Le Crédit mobilier a beaucoup varié. Il reste dans ses plus bas cours, écrasé par les ventes qui ont suivi la réponse des primes. Les autres établissements de Crédit ont plus de fermeté. Le Comptoir d'escompte a touché 830 et se tient ferme à 835.

Le Crédit foncier est l'objet de demandes suivies. Les capitalistes se portent avec empressement vers les obligations foncières, qui se prêtent, par leur variété, à toutes les combinaisons de placement. Elles sont surtout en faveur ce mois-ci, à cause du tirage prochain du 22 mars, qui amène toujours un grand mouvement de transactions sur ces valeurs.

La Banque des Pays-Bas est recherchée au-dessus de 600 fr. Elle continue avec succès, au prix de 293 fr. l'émission de certificats ottomans de 500 fr., portant 50 fr. d'intérêt annuel et remboursables en 25 ans. La comparaison avec toutes les autres valeurs ottomanes établit un avantage très-marqué en faveur de cette valeur, dont le prix est de 45 fr. au-dessous de celui de l'obligation ottomane le meilleur marché.

C'est le 10 mars qu'a lieu la clôture définitive de la souscription à la quatrième série des opérations d'arbitrages, chez MM. L. Montier et C<sup>o</sup>, 47, rue Richer. Les opérations du semestre ont commencé le 1<sup>er</sup> mars. Les circonstances permettent de prévoir que ce semestre ne sera pas moins productif que les précédents, dont le produit moyen a été de 16 0/0.

La Banque des actionnaires, 24, rue Feydeau, a reçu de nombreuses adhésions ces jours-ci. Cette maison a ouvert une souscription à cinq mille parts de mille fr., destinées à de grandes opérations de spéculation, sur le Crédit mobilier et sur d'autres valeurs de premier ordre; elle reçoit aussi des versements de 300 fr., jusqu'à concurrence de quatre mille parts, lesquelles seront affectées exclusivement à des opérations au comptant.

MM. Gambès et C<sup>o</sup>, 4, rue Bonaparte, expédient, moyennant 1 fr. 20 c. en timbres-poste, les numéros de 100 fr. des obligations du Crédit foncier, participant au tirage du 22 courant, dont les lots sont de 100,000 fr., 50,000 fr. et 10,000 fr.

J. PARADIS.

P. GODET, propriétaire-gérant.



**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :  
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etudes de M<sup>r</sup> BONNEAU, avoué à Montmorillon, et de M<sup>r</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**VENTE DE BIENS DE MINEURE**

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'en vertu d'une délibération du conseil de famille de M<sup>lle</sup> Marie-Radégonde Guiot, tenue sous la présidence de monsieur le juge de paix du canton de l'Isle-Jourdain, assisté de son greffier, le trente décembre dernier, enregistrée, homologuée par jugement rendu en la chambre du conseil du tribunal civil de première instance de Montmorillon, le treize janvier aussi dernier, enregistré;

Il sera, aux requête, poursuite et diligence de monsieur François-Henri Guiot, officier de la Légion-d'Honneur, chef-d'escadrons, demeurant à Saumur, agissant au nom et comme tuteur naturel et légal de mademoiselle Marie-Radégonde Guiot, sa fille mineure, issue de son mariage avec feu madame Anne-Joséphine Delaunay, son épouse, ayant pour avoué maître Achille Bonneau, avoué près le tribunal civil de première instance de Montmorillon, y demeurant;

Et en présence de monsieur Félix Delaunay, propriétaire, demeurant à Olivet, département du Loiret, agissant au nom et comme subrogé-tuteur de ladite mineure, ou lui dûment appelé;

Procédé, le lundi vingt-et-un mars mil huit cent soixante-quatre, en l'étude de maître Leroux, notaire, demeurant à Saumur, commis à cet effet par le jugement d'homologation du treize janvier, heure de midi, à l'adjudication publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la maison dont la désignation suit.

**DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE.**

**Lot unique.**

Une maison située à Saumur, rue du Palais-de Justice, joignant au levant ladite rue, au midi la rue Saint-Pierre, au nord la rue Basse-Saint-Pierre, au couchant la rue Saint-Pierre.

**MISE A PRIX.**

L'adjudication aura lieu sur la mise à prix fixée par le tribunal à vingt-et-un mille francs, ci 21,000 fr. Fait et rédigé par moi, avoué licencié en droit, soussigné.

Montmorillon, le vingt-neuf février mil huit cent soixante-quatre.  
Signé BONNEAU, avoué.

S'adresser, pour les renseignements :

1. A maître Achille BONNEAU, avoué près le tribunal civil de première instance de Montmorillon, y demeurant;
2. A maître LEROUX, notaire à Saumur, chargé de la vente.

Enregistré à Montmorillon, le 29 février mil huit cent soixante-quatre, folio 150, case 5; reçu un franc, décime dix centimes, double décime dix centimes.  
(114) Signé ROZIERES.

**A VENDRE**

MAISONS, JARDINS, PIÈCE D'EAU ET QUETIER,

Situés au Chapeau, commune de Saint-Lambert,

Joignant la route de Tours des deux côtés.  
S'adresser à M. PERREAU-BOUGE, quai de Limoges, n° 145. (115)

Etude de M<sup>r</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**

Après décès.

Le mardi 8 mars 1864, à midi, et jours suivants s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>r</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans un magasin à l'entrée de la rue Saint-Nicolas, n° 1, à la vente publique, aux enchères, du mobilier dépendant des communauté et succession de M. Adrien Grave, ancien musicien à l'Ecole, et de feu Adèle Landais, son épouse.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, couvertures, couvre-pieds, rideaux, draps, serviettes, robes, manteaux, jupons, mantelets, chemises, bonnets, bijoux, etc., armoire, commode, guéridons, tables, chaises, table de nuit, tableaux, gravures, vases, porcelaine, cristaux, batterie de cuisine et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0

A la suite, on vendra un très-beau tapis neuf, étoffe algérienne pour croisées et portières, mousseline, tapis de table broché, passementerie, étoffe pour canapé et quantité d'autres beaux objets. (116)

Etude de M<sup>r</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE OU A ARRENTER, UNE MAISON**

Située à Saumur, quartier des Ponts, petite rue d'Offard,

Appartenant à M. Jarry, de Saint-Cyr.

S'adresser, pour traiter, à M. GAUTIER, pharmacien à Saumur, ou audit M<sup>r</sup> LEROUX. (117)

Failite du Comptoir-d'Escompte de Saumur.

MAISON ARRault ET C<sup>ie</sup>.

2<sup>e</sup> DIVIDENDE DE 25 0/0.

MM. les créanciers de la failite sont prévenus, qu'un 2<sup>e</sup> dividende de 25 pour cent à valoir sur le montant de leurs créances, sera distribué du 11 au 20 mars 1864.

Ils sont invités à se présenter du 11 au 20 mars 1864, au bureau des syndics, rue des Basses-Perrières, 12, à Saumur, pour retirer leurs mandats de paiement.

Il sera indispensable de présenter aux syndics le titre d'admission à la failite, c'est-à-dire le bordereau vérifié de la créance.

Les créanciers qui ne se présenteraient pas dans le délai qui vient d'être indiqué, s'exposent à ce que le dividende leur revenant soit de nouveau déposé à la caisse des consignations, et, dans ce cas, les formalités à remplir et les frais qui pourront en résulter, seront à leur charge personnelle.

Les syndics de la failite Arrault et C<sup>ie</sup>,

LAIR. FOUQUET.

Saumur, 1<sup>er</sup> mars 1864.

Etude de M<sup>r</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

1<sup>e</sup> UNE MAISON ET JARDIN clos de murs, avec pièce d'eau, contenant 1 hectare 61 ares et occupés par Paré, jardinier.

2<sup>e</sup> UNE MAISON, dite Sainte-Catherine-du-Chapeau, et jardin de 32 ares 45 centiares, occupés par Bié-mont.

Le tout situé au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levées. S'adresser à M<sup>r</sup> LAUMONIER, notaire, pour tous renseignements et traiter. (92)

Etude de M<sup>r</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE OU A LOUER, UNE MAISON**

Située à Saumur, rue des Pâiens, aujourd'hui occupée par M. Lambert: salon avec boiseries sculptées; très-bel escalier en pierre; écurie à quatre chevaux, sellerie, grande remise, deux cours et parterre.

S'adresser audit M<sup>r</sup> CLOUARD.

Etude de M<sup>r</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE PAR ADJUDICATION,**

A Saumur, en l'étude de M<sup>r</sup> Clouard, notaire,

Le dimanche 6 mars 1864, à midi,

**DIVERS IMMEUBLES,**

Dépendant de la succession du sieur Joseph Dumas-Ratouis.

(Pour la désignation, voir les affiches.)

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M. Etienne FUSILLER, rue de la Mairie, à M. PERCHER, agent d'affaires et expert, rue du Marché-Noir, ou à M<sup>r</sup> CLOUARD, notaire. (84)

Etude de M<sup>r</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE MAISON**

Située à Saumur, place Dupetit-Thouars, n° 4 et 6, aujourd'hui occupée par Mesdames Godbillon: vastes bâtiments, belle cour et jardin.

**UNE AUTRE MAISON,**

Située à Saumur, rue des Pâiens, appartenant à M. et M<sup>me</sup> Dumoustier.

S'adresser sur les lieux, ou à M<sup>r</sup> CLOUARD, notaire. (87)

Etude de M<sup>r</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Ensemble ou séparément :

Une MAISON avec jardin, rue du Petit-Mail, n° 5 bis;

Une MAISON avec jardin, rue du Petit-Mail, n° 7;

Une remise, écurie et chambre avec jardin, place de l'Arche-Dorée, ayant communication facultative avec la maison précédente.

S'adresser audit notaire. (108)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean,

**UNE PETITE MAISON**

Rue Courcouronne, n° 4.

S'adresser, à côté, chez M. TAILBOUIS-DAVID. (118)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

Ou pour la Saint-Jean,

**APPARTEMENT**

Rue Pavée.

S'adresser à M<sup>lle</sup> DE LA MARTINIÈRE, rue des Payens, n° 1<sup>er</sup>. (119)

**AVIS**

AUX PROPRIÉTAIRES DE VIGNES.

M. GIRARD, marchand de bois à Saumur, informe MM. les propriétaires de vignes qu'il a dans le bois de Pocé, une grande quantité de moussiers pour les vignes et de bonnes bourrées. (95)

**TROIS MAISONS**

**A VENDRE**

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1864,

**PORTION DE MAISON**

AVEC REMISE ET ÉCURIE

Place de l'Arche-Dorée.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, près du Champ-de-Foire, ou à M<sup>r</sup> LEROUX, notaire. (78)

**APPARTEMENT A LOUER**

Rue d'Orléans, 99.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve LECHAT.

**MAISON A LOUER,**

Située rue de la Petite-Douve, 11,

Anciennement habitée par M. Duchemin, substitut.

S'adresser à M<sup>r</sup> LABICHE, avoué.

Une maison de draperie et nouveautés DEMANDE UN EMPLOYÉ et UN APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

**FABRIQUE**

DE

**BILLARDS ET MEUBLES**

Menuiserie en bâtiments.

**J. RATOUIS**

Rue St-Nicolas, 31, Saumur,

A l'honneur de prévenir MM. les propriétaires qu'il se charge de tous les travaux de menuiserie en bâtiments. On trouve chez lui tous les dessins de menuiserie nécessaires à la construction, dans le goût le plus moderne, tels que devantures de boutiques, portes cochères, lambris, décors intérieurs d'appartements, chaires à prêcher, confessionnaux, etc.

DECORS DE JARDINS, Kiosques, ponts, barrières et chaumières. Dessins de pièces de menuiserie, dans le nouveau style néo-grec, exécutés sur les plans de nos plus habiles architectes, dans les quartiers neufs de Paris. Ces nouveaux dessins traitent d'un genre pour ainsi dire encore inconnu.

Il continue, comme par le passé, sa fabrique de billards et meubles, que l'on trouve chez lui tout confectionnés, en chêne, acajou, noyer, frêne, érable, palissandre et bois de rose.

Mains-courantes d'escaliers en bois différents. FOURNITURES et REPARATIONS de BILLARDS. Draps pour billards et tables de jeu, billes d'ivoire, queues ordinaires et queues d'honneur, bandes métalliques, bandes en caoutchouc vulcanisé et bandes en lisières, tables de billards en ardoise et pierre de Tonnerre.

Réparations de meubles antiques et modernes. Marbres pour meubles.

Dépôt de placages de toutes sortes, de la maison Delcour, de Tours.

Vente en gros et détail.

Pieds de tables, sculptures et rouleaux de lits. (51)

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 3 MARS.			BOURSE DU 4 MARS.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	66	»	»	66	10	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	95	50	»	95	60	»
Obligations du Trésor. . . . .	437	50	»	437	50	»
Banque de France. . . . .	3320	»	»	3300	»	20
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1250	»	10	»	»	»
Crédit Foncier, nouveau. . . . .	1215	»	»	1215	»	»
Crédit Agricole. . . . .	650	»	»	650	»	»
Crédit industriel. . . . .	727	50	»	730	»	2 50
Crédit Mobilier. . . . .	1040	»	20	1042	50	2 50
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	832	50	2 50	835	»	2 50
Orléans (estampillé). . . . .	1003	75	»	1003	75	»
Orléans, nouveau. . . . .	840	»	5	835	»	10
Nord (actions anciennes). . . . .	947	50	5	945	»	2 50
Est. . . . .	477	50	1 25	478	75	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	917	50	12 50	930	»	12 50
Lyon nouveau. . . . .	880	»	5	880	»	»
Midi. . . . .	650	»	7 50	655	»	5
Ouest. . . . .	515	»	3 75	520	»	5
C <sup>ie</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1690	»	30	1705	»	15
Canal de Suez. . . . .	473	75	7 50	472	50	1 25
Transatlantiques. . . . .	515	»	»	512	50	2 50
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	67	10	»	67	15	»
Autrichiens. . . . .	392	50	11 25	405	»	12 50
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	512	50	8 75	515	»	2 50
Victor-Emmanuel. . . . .	375	»	3 75	375	»	»
Russes. . . . .	»	»	»	»	»	»
Romains. . . . .	345	»	6 25	346	25	1 25
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	600	»	17 50	610	»	10
Saragosse. . . . .	585	»	»	580	»	5
Séville-Xérès-Séville. . . . .	458	75	»	457	50	1 25
Portugais. . . . .	375	»	5	375	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	303	75	»	301	25	»
Orléans. . . . .	295	»	»	295	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	292	50	»	293	75	»
Ouest. . . . .	292	50	»	292	50	»
Midi. . . . .	291	25	»	291	25	»
Est. . . . .	293	75	»	291	25	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.